

Le contrat de rivière Lesse

Le courrier de la Lesse n°3 - Avril 2009

Journées Wallonnes de l'Eau Petite rétrospective



Relevé de l'indice biotique avec l'école de Carlsbourg à Mirwart

Nous tenons à remercier vivement tous les participants à ces journées wallonnes de l'eau : à savoir plus de 500 enfants et plus de 350 adultes. Ainsi que tous ceux qui ont accepté de consacrer un peu de leur temps, de partager leur savoir, leur passion, afin d'informer le public et de lui faire prendre conscience des enjeux, défis à relever, problèmes rencontrés par les acteurs de l'eau.

La sensibilisation prend tout son sens lors des JWE. Rien de tel qu'une visite sur le terrain pour comprendre le fonctionnement d'un lagunage, d'une station d'épuration ou en savoir plus sur la faune et la flore de nos rivières.



Echelle à poissons sur le Ry des Valennes à Rochefort

Nous espérons que les activités vous ont plu et que nous aurons le plaisir de vous retrouver l'année prochaine!

(Plus de photos sur : www.contratderivierelesse.net)

Bassin d'orage de Resteigne (Tellin): une procédure est mise en place pour confiner le bassin d'orage en cas de pollution accidentelle sur la E411

Tous les habitants de Resteigne se souviennent de la nuit du 25 janvier 2001 : suite à un accident de circulation sur la E411, 10.000 à 14.000 litres d'acide sulfurique aboutissaient dans le bassin d'orage de Resteigne et, faute d'avoir pu fermer la vanne de sortie, s'écoulaient dans le « Ruisseau de Village », affluent de la Lesse.



Fermeture de la vanne

Le contrat de rivière a été sollicité dès sa création (début 2008) par les habitants soucieux de trouver des solutions techniques et humaines pour confiner le bassin d'orage en cas de pollution accidentelle sur la E411. Toutes les parties concernées ont été mises autour de la table et plusieurs réunions ont eu lieu, dont une sur le terrain. Grâce à l'excellente collaboration de la DGO1 (Ex MET -district Wanlin), du Centre PEREX, de la police des routes, du DNF, de la commune de Tellin et des pompiers de Rochefort, une procédure a été mise en place : celle-ci aboutira à la fermeture systématique de la vanne de sortie du bassin d'orage par une équipe des sapeurs-pompiers de Rochefort et la mise en alerte de l'équipe d'intervention chimique des pompiers de Marche-en-Famenne, pour tout accident avec risque de pollution. D'autres réunions sont encore organisées pour les autres aspects à traiter concernant ce bassin d'orage.

Avis aux communes

Les cartes de l'aléa d'inondation sont consultables sur le site : <http://www.cartographie.wallonie.be>.

Une version papier peut également être obtenue en s'adressant au Groupe Transversal « Inondations » (GTI) à l'adresse suivante : Ca-MET • Boulevard du Nord, 8 à 5000 NAMUR • E-mail : gtinondations@met.wallonie.be.

Pour les communes disposant d'un SIG, il est désormais possible de les recevoir gratuitement en format shapefile.

Contrat de rivière Lesse, ASBL

Rue de Dewoin, 48

5580 Rochefort



Tél. : 084-222 665

crlesse@skynet.be

www.contratderivierelesse.net